

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL



Séjour du 4 au 6 Mars 2026

Au cœur des montagnes, bercé par l'air frais et vivifiant,
ce séjour à la neige promet détente, découvertes et moments inoubliables.
À nous le baptême P'ti Husky, confortablement installé dans un grand traîneau, laissons-nous
guider par un musher diplômé, au rythme de ses chiens.
Partons pour un petit parcours au cœur des magnifiques paysages du Plateau de Beille
avant de finir par un petit moment de tendresse avec nos amis à poils en échangeant avec eux
quelques caresses affectueuses.
Par la suite, cap sur l'activité luge qui mêlera neige, glisse et fous rires garantis !
Et pour terminer notre séjour, rendez-vous à la ferme des reptiles
où nous aurons la chance de rencontrer diverses espèces
(boas, pythons, caïmans, cobras, couleuvres, iguanes, tortues géantes...).

Nous nous promènerons ensuite dans un parc de 1500m² au milieu des tortues géantes
d'Afrique, qui déambulent librement entre les visiteurs pour réclamer des caresses. Nous clôturerons
cette journée en ayant la possibilité de porter,
pour ceux qui le souhaitent, un boa ou un python.



Pourquoi ?

Passer du bon temps, s'amuser et créer des souvenirs

Développer l'autonomie et le vivre ensemble hors du cadre familial ainsi que celui de l'accueil de loisirs

Permettre à l'enfant d'élargir ses horizons (découverte de nouveaux lieux et / ou de nouvelles activités)

Quand ?

Du mercredi 4 au vendredi 6 Mars 2026.

Nous partirons le mercredi 4 Mars à 14h avec un bus municipal.

Pour les enfants ne mangeant pas à la cantine,
le rendez-vous est fixé au plus tard à 13h à l'école Alphonse Daudet.

Le retour est prévu le Vendredi 6 Mars aux alentours de 18h.

Un SMS sera envoyé à hauteur de Narbonne aux familles
si nous devons rentrer plus tôt ou plus tard.

Pour qui et avec qui ?

20 enfants âgés de 3 à 5 ans

1 directrice :

Edith Dougados

(Animateur Principal 2^{ème} classe, BAFA, BAFD, SST)

4 animateurs :

Laurine Lallemand

(non-diplômée)

Macedo Brice

Hellegouarch Laetitia

(Adjoint d'animation, CAP Petite Enfance, PSC1)

Laure Mateo

(Adjoint d'animation principal, BAFA, SST)

Les éléments non négociables concernant l'équipe :

- L'usage de stupéfiants est strictement interdit.
- L'alcoolisation est strictement interdite.
- Chaque animateur est responsable de l'état dans lequel il arrive sur son lieu de travail.
- Une tenue, une hygiène et une attitude correcte sont exigées.
- Respect obligatoire de la réglementation en vigueur.
- Respect du décret 2006-1386 du 15 Novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.
- Aucune violence physique ou verbale ne sera tolérée.

**Toute action qui relèverait du « non-sens », de la dangerosité et qui porterait atteinte à la sécurité physique et / ou psychique des enfants fera l'objet d'un signalement à l'organisateur et au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.
Des sanctions seront prises pouvant aller jusqu'au renvoi de l'auteur.**

Des règles de vie particulières aux adultes doivent être garanties, mais elles doivent obligatoirement s'adapter à celles définies avec les enfants.

La réussite de chaque temps d'accueil nécessite l'implication réelle de chaque acteur (animateurs, enfants, parents).

L'éducation étant l'affaire de tous les citoyens et non l'affaire exclusive de quelques professionnels.

Matériel des animateurs

- Projet pédagogique de la structure et du séjour
- Liste nominative de tous les enfants avec un appel journalier
- Fiches de liaison de tous les enfants
- Cahier de décharge et d'infirmier
- Pièce d'identité des animateurs et leur téléphone portable
- Photocopie d'assurance et de déclaration de la structure et du séjour
- 1 pharmacie
- Liste des numéros d'urgence
- Bons de commande
- Contrats et vaccins des animateurs
- PAI des enfants
- Bracelets nominatifs + bracelets vierges
- Scotch, ciseaux, stylos, marqueurs permanents
- Chasubles de couleurs
- Ballons, jeux de société, coloriages et feutres, livres
- Bouteilles d'eau
- DVD
- Marqueurs
- Glacières + Pain de glace
- Luges
- Changes / Bonnets / Tours de cou...
- Couches
- Lingettes / Essuie tout
- Sacs poubelle
- Tee-shirts bleu et rose, vestes et manteaux de la structure

Où ?

L'hébergement :



Rocher de la Vierge, route d'Espagne - 09110 Ax-Les-Thermes

05.61.64.37.58

Les activités :



Plateau de Beille - 09310 Les Cabannes

05.34.09.35.35



LDT Brouzenac - 09240 La Bastide-de-Sérou

07.83.84.05.38

- Port-La Nouvelle ----- Les Tilleuls : 208 km
- Les Tilleuls ----- Plateau de Beille : 34km
- Les Tilleuls ----- La ferme des reptiles : 66km

Comment ?

Mercredi 4 Mars :

Le rendez-vous est fixé au plus tard à 13h (pour les enfants ne mangeant pas à la cantine).

Nous partirons avec le bus municipal de l'école Alphonse Daudet à 14h en direction de l'hébergement les Tilleuls où nous arriverons aux alentours de 17h.

Durant le trajet, nous visionnerons des dessins animés, proposerons des jeux, des coloriages et feront une pause pour le goûter.

A notre arrivée, nous pourrons nous installer dans nos chambres, prendre notre douche et mettre le pyjama.

Le repas sera servi dans le réfectoire à 19h.

Nous regagnerons ensuite nos chambres et nous nous brosserons les dents.

Selon l'heure et la fatigue des enfants, nous ferons des petits jeux ou écouterons des histoires.

Un SMS sera envoyé à toutes les familles pour les informer de notre bonne installation.

Jeudi 5 Mars :

Le petit-déjeuner sera pris au réfectoire vers 8h.

Une fois ce dernier terminé, nous irons nous brosser les dents et nous partirons en direction du Plateau de Beille.

Le matin, nous ferons l'activité chiens de traîneaux.

A 12h, nous prendrons le pique-nique fourni par l'hébergement.

L'après-midi nous irons faire de la luge, des bonhommes de neige et batailles de boules de neige.

Nous reprendrons le chemin du retour après le goûter fourni par l'hébergement.

Ensuite juste avant le repas à 19h, nous prendrons la douche et nous bouclerons les valises.

Si les enfants ne sont pas trop fatigués après le brossage des dents, nous proposerons des jeux de veillée avant d'aller nous coucher.

Vendredi 6 Mars :

Le petit-déjeuner sera pris au réfectoire vers 8h.

Une fois terminé, nous nous brosserons les dents et rassemblerons nos affaires.

Le départ vers la Ferme des Reptiles se fera vers 9h.

Départ de la ferme des reptiles vers 12h pour aller manger au parc de la bastide de Sérrou.

Ensuite nous pourrons profiter des structures (toboggans, balançoires, ...) et des jeux proposés par les animateurs.

Nous reprendrons le chemin du retour après le goûter fourni par l'hébergement.

Départ du parc 15h30 pour un retour sur la structure vers 18h.

Avec quoi ?

Pour le départ :

- Une tenue confortable et pratique, chaussettes et baskets, une veste de ski.

Merci d'enlever **TOUS** les bijoux de votre enfant et d'attacher les cheveux longs.

Avant le départ, des bracelets avec l'identité des enfants et les coordonnées de l'accueil de loisirs seront distribués aux enfants.

Dans un sac à dos marqué au nom de l'enfant :

(Pas de sac à roulettes, ni à ficelles)

- La bouteille d'eau ou gourde de 50cl
- Le goûter pour le 1^{er} jour
- Des mouchoirs
- La crème solaire
- Des lunettes de soleil (dans un étui à lunettes)
- 1 baume à lèvres
- L'étui à lunettes pour les enfants portant des lunettes de vue

Si votre enfant a besoin d'un doudou et / ou sucette et si ces derniers n'ont pas été mis dans le sac de voyage, veuillez les donner aux animateurs le jour du départ.

Dans le sac de voyage :

À AMENER LORS DE L'ACCUEIL DU MATIN DU 24 FEVRIER 2026

(pas de valise, les sacs sont plus pratiques et plus maniables).

- 2 joggings
- Tee-shirts à manches longues avec cols
- 1 pantalon de ski (pas de combinaison)
- 1 legging ou 1 paire de collants (pour mettre sous le pantalon de ski)
- 1 paire de boots (après-ski)
- 1 bonnet
- 1 paire de gants de ski (pas de gants en laine)
- 1 tour de cou (pas d'écharpe)
- 2 gilets polaires
- 2 paires de chaussettes de ski et 3 paires de chaussettes normales
- 3 Slips ou culottes
- 2 Pyjamas chauds / Chaussons
- Le nécessaire de toilette (serviette, gant, gel douche, shampoing, dentifrice, brosse à dents, brosse ou peigne, élastiques pour cheveux, 1 gobelet en plastique...)
- Doudou et / ou sucette pour les enfants qui en ont besoin
- Mouchoirs
- 2 alèses jetables (pour tous les enfants)
- 2 couches par nuit si votre enfant est incontinent
- **2 sacs poubelle (30L) marqués au nom de votre enfant : 1 pour le linge sale et 1 pour le linge humide**
- **1 grand sac poubelle marqué au nom de votre enfant : pour les affaires de neige**
- 1 sac de couchage

**TRÈS IMPORTANT, veuillez s'il vous plaît marquer toutes les affaires
au nom de votre enfant.
(sacs, vêtements et autres)**

TOUTES LES AFFAIRES SONT OBLIGATOIRES

A défaut le séjour sera compromis.

Santé

Les traitements médicaux :

Si des enfants ont un traitement médical, ils s'administreront eux-mêmes leurs médicaments sous la surveillance d'un animateur.

Les parents devront obligatoirement avertir les animateurs et fournir une ordonnance avec le dosage.

Les médicaments doivent être dans leur boîte d'origine.

Nous ne prendrons pas de médicaments nécessitant une réfrigération.

Sécurité

(Éléments non-négociables)

Pendant le séjour, les enfants porteront des chasubles de couleurs, ainsi qu'un bracelet avec leur nom et prénom ainsi que le numéro de téléphone de la directrice.

L'appel et le compte des enfants seront fait avant le départ, dans le bus, à chaque arrêt pendant le trajet, à l'arrivée, toutes les fois où nous prendrons le bus et chaque fois que cela sera nécessaire.

Trois listes des enfants seront faites :

Une qui restera sur la structure, une donnée au chauffeur, une pour les animateurs.

A chaque instant les animateurs auront leurs papiers d'identité, les fiches sanitaires des enfants, la photocopie d'assurance et de déclaration de la structure, le téléphone du travail, la pharmacie et les PAI.

Les animateurs signaleront la présence du groupe à la gendarmerie du lieu d'hébergement quelques jours avant le départ en spécifiant le nombre d'animateurs et d'enfants.

Communication

Notre priorité est la sécurité des enfants, c'est pour cela que nous vous demandons de ne pas nous contacter pendant la journée.

Les déplacements en bus

La montée :

A chaque montée en bus, les animateurs se positionneront de la manière suivante :

2 dans le bus, 1 à la porte du bus, 1 sur le côté et 1 à la fin du groupe

Les animateurs qui seront dans le bus aideront les enfants à s'installer. Ils veilleront, pour des raisons de sécurité, que les enfants ne s'assoient pas aux places de devant, face à la porte de secours et au fond au milieu.

L'animateur qui se tiendra à la porte comptera les enfants et s'assurera que ces derniers disent bonjour au chauffeur.

Les animateurs qui seront sur le côté et à la fin du groupe s'assureront qu'aucun enfant ne quitte le groupe.

Quand tout le monde sera dans le bus, les animateurs vérifieront que les ceintures de sécurité soient attachées.

Les animateurs se positionneront ainsi :

2 à l'avant du bus, 2 au milieu, 1 derrière le groupe.

La descente :

La descente se déroulera quant à elle de la manière suivante :

2 animateurs descendront du bus afin de réceptionner les enfants et veilleront à ce qu'ils soient rangés 2 par 2.

1 animateur se positionnera devant la porte du bus et comptera les enfants.

2 animateurs resteront dans le bus afin d'aider les enfants à se détacher. Il vérifiera qu'il ne reste aucun enfant dans le bus et qu'aucun objet n'ait été oublié.

Les déplacements à pieds :

Pour rejoindre les lieux d'activités, les animateurs s'en tiendront strictement au code de la route :

- Tous les groupes qui se déplacent en rang par 2 doivent circuler à droite de la chaussée et utiliser les trottoirs.
- Diviser le groupe si ce dernier excède 20m.
- Les animateurs se positionneront à l'avant, à l'arrière et sur le côté du groupe.
- Ils porteront un signe distinctif afin d'alerter les automobilistes de la présence d'enfants.
- Lors de la traversée d'une chaussée, le groupe passera sur les passages piétons s'il y en a.
- Deux animateurs se positionneront au milieu de la route (un dans chaque sens de la circulation) et assureront le passage.

En cas d'accident

Protéger :

- Mettre tout en œuvre pour éviter qu'un accident plus grave ne survienne.
- Il s'agit de se protéger soi-même, de protéger la victime et le reste du groupe.
- Il faut supprimer le danger cause de l'accident, s'il risque de causer d'autres victimes.
- Il faut gérer le groupe d'enfants en le rassurant, dans la mesure du possible, en les éloignant (d'où un minimum de 2 animateurs).
- Il faut tout mettre en œuvre pour éviter les phénomènes de panique.

Alerter :

- Téléphoner au :
- 15 SAMU
- 17 POLICE
- 18 POMPIERS
- 112 appels d'urgence unique sur tout le territoire européen

Secourir :

- Rester près de l'enfant, le couvrir, le rassurer
- Ne rien lui donner à boire ou à manger.
- Faire les gestes de premiers secours pour gagner du temps avant l'arrivée des secours, mais ne pas intervenir au-delà de ses compétences.
- Garder son sang-froid et réfléchir avant d'agir.
- Ne pas déplacer le blessé sauf en cas de risque d'incendie ou d'explosion.
- Faciliter la ventilation de la victime en desserrant ses vêtements.
- Comprimer toute hémorragie.

Si un enfant est évacué vers un centre hospitalier, un animateur l'accompagnera pendant que ses collègues préviendront le directeur de l'accueil de loisirs. La famille sera informée.

Evaluation du séjour

Un bilan journalier sera fait avec les enfants le soir ainsi qu'à notre retour.

L'équipe fera un bilan après les vacances.

- **Les enfants passeront des moments conviviaux :**
 - ✓ Pendant le séjour, tous les enfants auront passé de bons moments.
- **Les enfants développeront l'autonomie et le vivre ensemble :**
 - ✓ Pendant le séjour, tous les enfants auront fait par eux-mêmes des gestes de la vie quotidienne.
 - ✓ Pendant le séjour, tous les enfants auront été respectueux des biens, des personnes et des animaux rencontrés.
- **Les enfants découvriront de nouveaux lieux et / ou de nouvelles activités :**
 - ✓ Pendant le séjour, tous les enfants auront découvert de nouveaux lieux et / ou de nouvelles activités.

Contacts utiles :

- **Animateurs :** 06.31.31.74.14
- **Hébergement les Tilleuls :** 05.61.64.37.58
- **Angaka :** 06.51.52.01.40
- **La ferme des reptiles :** 07.83.84.05.38
- **Centre Hospitalier d'Ax-les-Thermes :** 05.61.02.24.00
- **Gendarmerie d'Ax-les-Thermes :** 05.61.64.20.17

